

La Brawette

Charte

La Brawette est un bon de soutien à l'économie locale, aussi appelée monnaie locale complémentaire, de la partie Ouest du Brabant wallon.

Cette monnaie locale s'inscrit dans le mouvement de la transition vers une économie plus durable et plus respectueuse de l'humain et de son environnement.

Complémentaire à d'autres initiatives, cette monnaie locale soutient les circuits courts, retient et fait circuler localement les richesses économiques, sociales et culturelles créées dans la région, et renforce la convivialité, la cohésion et la résilience (résistance aux crises) des communautés locales.

Objectifs

La Brawette poursuit différents objectifs dans les domaines économique, environnemental et social :

1. soutenir les commerces et services de proximité, les producteurs et entrepreneurs locaux ainsi que les autres acteurs de l'économie réelle ;
2. promouvoir les circuits courts, l'augmentation du nombre d'acteurs engagés dans ceux-ci et le développement de leurs interactions ;
3. favoriser la cohésion sociale et la solidarité au sein des communautés locales ;
4. stimuler l'économie réelle et lutter ainsi contre la spéculation, le dumping social, la délocalisation et l'évasion fiscale ;
5. encourager les pratiques respectueuses des personnes (en termes de santé, de rémunération, de conditions de travail, etc.) et favoriser le commerce équitable et l'économie collaborative ;
6. encourager les pratiques durables et respectueuses de l'environnement et de l'ensemble de l'écosystème telles que : veiller au bien-être animal, diminuer la consommation d'énergie, préférer les énergies renouvelables, éviter le gaspillage, minimiser les déchets, préférer la réparation ou le recyclage plutôt que le rebut, soutenir la biodiversité, préférer l'agriculture bio ou raisonnée, réduire les transports, etc.

Engagements

- O En tant que partenaire, producteur, commerçant, fournisseur de biens ou prestataire de services,
- j'adhère à cette charte et je m'engage à: (1) accepter cette monnaie locale comme moyen de paiement ; (2) promouvoir l'utilisation de cette monnaie locale notamment en la faisant circuler ; et (3) m'inscrire dans les objectifs visés par cette monnaie locale ;
 - je m'inscris en tant que membre effectif de l'asbl « la Brawette » et m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur de l'asbl ainsi qu'à verser la cotisation annuelle ;
 - je déclare disposer de l'autonomie de décision nécessaire au respect de ces engagements.
- O En tant qu'utilisateur de la Brawette, je souhaite devenir membre effectif de l'asbl. J'adhère à cette charte, aux statuts et au règlement d'ordre intérieur de l'asbl. Je m'engage à contribuer à la réussite du projet de monnaie locale ainsi qu'à verser ma cotisation annuelle.

Nom, prénom :

Société, fonction :

Fait à Signature :

Le